



**FEDERATION SYNDICALISTE
FORCE OUVRIERE COMMUNICATION**

60 rue Vergniaud
75640 Paris Cedex 13
tél. 01 40 78 31 50
<http://www.fo-communication.fr>
secgen@fo-communication.fr



Monsieur François BAYROU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Paris, le 6 février 2025

Réf : SG/CB/014/02/25

Monsieur le Premier Ministre,

Je crois devoir attirer votre attention sur la situation indiciaire spécifique des fonctionnaires placés sur un emploi supérieur de La Poste et d'Orange.

De 1996 à 2016 pour la catégorie C, et 2022 pour les catégories B et A, les grilles des postiers étaient très inférieures à celles des autres fonctionnaires (de 60 à 100 points d'indice selon les grades en 2016). Cet écart était dû à l'oubli des fonctionnaires des ex PTT à chaque amélioration des grilles depuis le 1^{er} janvier 1991. Deux accords ont comblé en partie cette injustice en 2015 et 2019. Il a fallu attendre 2022 pour avoir le décret statutaire du deuxième accord. Et là, stupeur, les mesures, bien modestes, prévues pour les cadres supérieurs sous statut d'emploi ont été écartées sans même que nous soyons informés.

Il faut rappeler que lors de la constitution des corps de fonctionnaires de La Poste et d'Orange, il a été créé 4 niveaux d'emplois supérieurs spécifiques de ces établissements pour les cadres stratégiques et dirigeants. Les fonctionnaires occupants ces emplois sont détachés sur des grilles d'emploi supérieur, mais contrairement aux emplois supérieurs des 3 fonctions publiques, ces grilles sont sans effet sur la retraite, les agents concernés étant replacés sur leur grade d'origine au moment du départ. En conséquence, aujourd'hui, les fonctionnaires détachés sur les 2 premiers niveaux d'emploi supérieur partent à la retraite à l'indice 1027 brut (830 net), et ceux détachés sur les niveaux 4 et 5 partent HEA, par le biais de 2 échelons fonctionnels du grade de cadre supérieur. Aucun fonctionnaire de La Poste ou d'Orange ne part à la retraite au-delà de HEA3. Pour mémoire c'est la fin de carrière d'un professeur des écoles ou d'un certifié en classe exceptionnelle. La plupart des directeurs d'école primaire atteignent ce niveau.

On nous a toujours refusé de partir à la retraite sur nos grilles d'emploi supérieur après 4 ans d'ancienneté comme tous les autres emplois supérieurs, ce qui aurait été le plus simple. Un compromis a été de créer 3 échelons fonctionnels HEA1 pour le 1er niveau, HEA3 pour le 2ième et HEB2 pour les niveaux 3 et 4. C'est ce qui nous a été refusé en 2022, malgré l'accord. Nous n'avons jamais cessé de demander justice. En juin 2024, le gouvernement nous a enfin proposé la création de 4 échelons HEA1, HEA3, HEB3, et HEC3, respectivement pour les 4 niveaux d'emploi supérieur. Le 3 juillet 2024, les décrets indiciaires et statutaires ont été votés à l'unanimité au conseil supérieur de la fonction publique d'Etat. Depuis ces décrets attendent au Conseil d'Etat. Pourtant, ils sont très simples. Et surtout, ils ne coûtent pas grand-chose, vu le nombre de fonctionnaires concernés. En effet, Il est à noter que La Poste et Orange ne recrutent plus de fonctionnaires depuis la fin des années 90. Il n'y aura donc pas de renouvellement de la population.

Actuellement, tous les jours les derniers fonctionnaires partent à la retraite. Si on attend encore, il n'y aura plus personne pour profiter des conséquences des décrets. Il s'agit donc d'une urgence et de la réparation, bien tardive, d'une injustice criante. On parle de 60 à 200 points d'indice d'écart avec les emplois supérieurs des 3 fonctions publiques. Et encore, avec ces décrets aucun fonctionnaire de La Poste et d'Orange ne dépassera le HEC3 alors que les échelles d'emplois supérieurs vont jusqu'à HEG. Nous attendons un texte réglementaire depuis 2019 pour améliorer une situation qui date de 1993 ! Monsieur le Premier Ministre, nous ne pouvons plus attendre.

Nous restons à votre entière disposition pour évoquer de vive voix ces différents points.

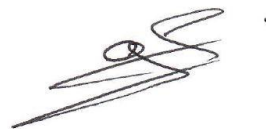
Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre très profonde considération.

La Secrétaire Générale de FOCOM

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping horizontal stroke and a vertical stroke intersecting it.

Christine BESSEYRE

Le Secrétaire Général de la FGF FO

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping horizontal stroke and a vertical stroke intersecting it.

Christian GROLIER